



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 7 du 16 février 2012

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MESR

Attributions de fonctions

arrêté du 24-1-2012 (NOR : ESRA1200034A)

Enseignements secondaire et supérieur

Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2011-2012 : modification

circulaire n° 2012-0002 du 11-1-2012 (NOR : ESRS1200405C)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

arrêté du 3-1-2012 (NOR : ESRH1200016A)

Conseils, comités et commissions

Nomination de nouveaux membres et composition du Cneser

élection du 23-1-2012 (NOR : ESRS1200047X)

Conseils, comités et commissions

Nomination à la commission des titres d'ingénieur

arrêté du 17-1-2012 (NOR : ESRS1200021A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé

arrêté du 19-1-2012 (NOR : ESRS1200023A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Palais de la porte Dorée

arrêté du 20-1-2012 (NOR : ESRR1200024A)

Nomination

Directeur de l'école polytechnique de l'université d'Orléans

arrêté du 17-1-2012 (NOR : ESRS1200022A)

Nomination

Coordonnateur à la formation continue dans l'enseignement supérieur
arrêté du 23-1-2012 (NOR : ESRS1200033A)

Nominations

Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 19-1-2012 (NOR : ESRR1200025A)

Organisation générale

Administration centrale du MESR

Attributions de fonctions

NOR : ESRA1200034A

arrêté du 24-1-2012

ESR - SAAM A1

Vu décret n° 87-389 du 15-6-1987, modifié par décret n° 2005-124 du 14-2-2005 ; décret n° 2006-572 du 17-5-2006 modifié ; décret n° 2010-1452 du 25-11-2010 ; arrêté du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 23-5-2006 modifié

Article 1 - L'annexe C de l'arrêté du 23 mai 2006 modifié est modifiée ainsi qu'il suit :

DGESIP Pôle C

Mission de l'accompagnement des établissements

Au lieu de : Bruno Matteucci

Lire : Madame Pascale Saint-Cyr, directrice de projet, chef de la mission, à compter du 1er janvier 2012.

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 24 janvier 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Enseignements secondaire et supérieur

Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2011-2012 : modification

NOR : ESRS1200405C

circulaire n° 2012-0002 du 11-1-2012

ESR - DGESIP C2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs de Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie ; au chef du service de l'éducation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux proviseuses et proviseurs ; au directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ; aux directrices et directeurs des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires

L'annexe 9 de la [circulaire n° 2011-0013 du 28 juin 2011](#) publiée au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative n° 19 du 21 juillet 2011 et relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2011-2012 est supprimée et remplacée par l'annexe ci-après.

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Annexe 9

Aide à la mobilité internationale

L'aide à la mobilité internationale est destinée à l'étudiant qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.

1 - Critères d'attribution

L'aide à la mobilité internationale, qui fait l'objet d'un contingent annuel, est attribuée aux établissements d'enseignement supérieur engagés dans la procédure de contractualisation avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Elle est accordée à l'étudiant bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle. L'étudiant doit en outre préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

2 - Modalités d'attribution

L'étudiant transmet au service des relations internationales de son établissement, sous forme de dossier, une demande d'aide à la mobilité accompagnée d'un projet de séjour d'études ou de stage internationaux.

Le chef d'établissement est compétent pour retenir les candidatures et décider du nombre de mensualités accordées. Les candidatures sont retenues en fonction de la qualité et de l'intérêt pédagogiques des projets individuels des étudiants et de leur conformité avec la politique internationale menée par l'établissement.

L'aide est accordée dans le cadre de la dotation annuelle notifiée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur aux établissements engagés dans la procédure de contractualisation avec l'État.

La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à neuf mois.

L'aide est accordée en prenant en compte la durée du séjour et certaines spécificités telles que l'éloignement du pays d'accueil de l'étudiant, le coût de la vie du pays choisi.

Le montant de la mensualité est fixé par arrêté interministériel.

L'établissement doit informer, avant son départ à l'étranger, chaque candidat sélectionné du montant de l'aide à la mobilité qui lui est attribué.

3 - Gestion et versement de l'aide à la mobilité internationale

La gestion et le versement des fonds dédiés à l'aide à la mobilité internationale sont confiés aux Crous conformément aux dispositions de l'article 2 du [décret n° 2008-974 du 18 septembre 2008](#) qui donnent aux Crous le mandat d'en assurer le paiement, sur la base des décisions individuelles d'attribution prises par le président d'université ou le directeur d'établissement public d'enseignement supérieur.

Les noms des candidats retenus, ainsi que le nombre total de mensualités qui leur est accordé, sont transmis par l'établissement au Crous de l'académie, au plus tard un mois avant le début du séjour de l'étudiant.

Il est conseillé de procéder au versement d'au moins une mensualité avant le départ de l'étudiant.

Le séjour ou le stage auprès de l'établissement d'accueil ainsi que l'assiduité aux cours prévus dans le projet de l'étudiant doivent être effectifs. Le contrôle est obligatoirement opéré par le chef de l'établissement d'origine. En cas de manquement constaté, l'établissement informe le Crous de son académie qui met fin immédiatement au versement de l'aide.

Les fonds reçus du ministère de l'enseignement supérieur par l'intermédiaire du Cnous pour le paiement de ces aides seront enregistrés par l'agent comptable du Crous au crédit d'un compte de tiers au vu de la notification du versement de fonds destinés au paiement des Ami qui sera visée par le directeur du Crous.

Le directeur du Crous donnera l'ordre de payer à l'agent comptable du Crous après réception des décisions individuelles d'attribution, via un ordre de paiement qui sera imputé par l'agent comptable au débit d'un compte de tiers.

4 - Cumul

L'aide à la mobilité internationale est cumulable avec une aide au mérite.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOR : ESRH1200016A

arrêté du 3-1-2012

ESR - DGRH A1-2

Vu décret n° 94-360 du 6-5-1994 modifié ; décret n° 2011-184 du 15-2-2011 ; arrêté du 6-5-1994 ; arrêté du 5-6-2010

Article 1 - Dans l'intitulé de l'arrêté du 5 juin 2010 susvisé, le mot : « paritaire » est supprimé.

Article 2 - L'article 1 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 1 - Les représentants de l'administration au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche sont définis comme suit :

- le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou le ministre chargé de la recherche, président ou leurs représentants ;
- la directrice générale des ressources humaines ou son représentant. »

Article 3 - L'article 2 du même arrêté est ainsi modifié :

I - Gérard Tollet est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire au titre de la Fédération syndicale unitaire en remplacement de Stéphane Tassel.

II - Christophe Blondel est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire au titre de la Fédération syndicale unitaire en remplacement de Jean-Marc Douillard.

III - Philippe Buttgen est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre de la Fédération syndicale unitaire en remplacement de Christophe Blondel.

Article 4 - Après l'article 3 du même arrêté, il est inséré un article 3-1 ainsi rédigé :

« Art. 3-1 - Les arrêtés modificatifs du présent arrêté sont publiés sur le site du ministère chargé de l'enseignement supérieur et du ministère chargé de la recherche accessible à partir de l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>, rubriques " Ressources humaines " puis " Concours, emplois et carrières ". »

Article 5 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 3 janvier 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,

Josette Théophile

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination de nouveaux membres et composition du Cneser

NOR : ESRS1200047X

élection du 23-1-2012

ESR - DGESIP

Conformément aux articles R. 232-23 à 232-27 du code de l'éducation relatifs à la nomination des membres du Cneser statuant en matière disciplinaire, ont été élus, le 23 janvier 2012 :

- Philippe Guérin, professeur des universités, conseiller suppléant de la juridiction par les membres titulaires et suppléants du Cneser, en remplacement de Philippe Stoffel-Munck, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir.

- Benoît Granon, étudiant, conseiller suppléant de la juridiction par les membres titulaires et suppléants du Cneser, en remplacement de Julien De Conti, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir.

Le Cneser statuant en matière disciplinaire est désormais composé conformément au tableau suivant :

Professeurs et personnels assimilés

Conseillers titulaires

- Mustapha Zidi, président
- Richard Kleinschmager, vice-président
- Karine Doré Mazars
- Olivier Beaud
- Monsieur Michel Gay

Conseillers suppléants

- Édith Hantz
- Brigitte Pradin-Chezalviel
- Monsieur Frédéric Baudin
- Philippe Guérin
- Jean-Georges Gasser

Maîtres de conférences et personnels assimilés

Conseillers titulaires

- Christine Barralis
- Anne Roger Y Pascual
- Denis Abécassis
- Marc Boninchi
- Jérôme Valluy

Conseillers suppléants

- Thierry Côme
- Marc Champesme
- Madame Valérie Saint-Dizier
- Christine Duprat
- Arnaud Macé

Étudiants

Conseillers titulaires

- Jérémy Michel
- Marie-Laure Ripoll
- Monsieur Yannick Sabau
- Cerise Vincent

Conseillers suppléants

- Morand Perrin
- Benoît Granon
- Sébastien Chaillou
- Thibault Pinatel

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination à la commission des titres d'ingénieur

NOR : ESRS1200021A

arrêté du 17-1-2012

ESR - DGESIP A

Vu code de l'éducation, notamment article L. 642-3 ; décret n° 85-685 du 5-7-1985, notamment articles 1 et 2 ; arrêté du 9-6-2010

Article 1 - Est nommé membre de la commission des titres d'ingénieur à compter de la date de signature du présent arrêté et jusqu'au 30 juin 2016 la personne dont le nom suit :

En qualité de membre choisi par les organisations d'employeurs les plus représentatives :

- Éric Ricoeur, représentant le Mouvement des entreprises de France (Medef), en remplacement de Jean-Jacques Lenne, démissionnaire.

Article 2 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 17 janvier 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé

NOR : ESRS1200023A

arrêté du 19-1-2012

ESR - DGESIP

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 19 janvier 2012, Nesim Fintz, directeur général de l'école des sciences du traitement de l'information de Cergy-Pontoise, président de l'union des grandes écoles indépendantes - UGEI -, est nommé, à compter du 1er janvier 2012, en qualité de membre du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé, au titre des personnalités désignées en tant que représentants des associations, fondations ou organismes gestionnaires regroupant des établissements d'enseignement supérieur privés.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Palais de la porte Dorée

NOR : ESRR1200024A

arrêté du 20-1-2012

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 janvier 2012, Mercedes Erra est nommée membre du conseil d'administration de l'établissement public du Palais de la porte Dorée, en qualité de personnalité qualifiée désignée par le ministre chargé de la recherche.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'école polytechnique de l'université d'Orléans

NOR : ESRS1200022A

arrêté du 17-1-2012

ESR - DGESIP A

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 janvier 2012, Christophe Léger, professeur des universités, est nommé directeur de l'école polytechnique de l'université d'Orléans, école interne de l'université d'Orléans, à compter du 1^{er} mars 2012, pour un mandat de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Coordonnateur à la formation continue dans l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1200033A

arrêté du 23-1-2012

ESR - DGESIP A1

Vu code de l'éducation ; décret n° 85-1118 du 18-10-1985 ; arrêté du 25-11-1994

Article 1 - Est nommé coordonnateur régional à la formation continue dans l'enseignement supérieur, pour quatre ans :

Pays-de-la-Loire : Gérard Aumon

Article 2 - Est nommé coordonnateur académique à la formation continue dans l'enseignement supérieur, pour quatre ans :

Nantes : Gérard Aumon

Article 3 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 23 janvier 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,

Patrick Hetzel

Mouvement du personnel

Nominations

Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR1200025A

arrêté du 19-1-2012

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 19 janvier 2012, sont admis à suivre les sessions de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie pour l'année 2011-2012 :

- Nathalie Alazard-Toux, directrice, direction économie et veille, IFP Energies nouvelles
- Olivier Audouin, directeur des affaires externes, Alcatel-Lucent Bell Labs France
- Monsieur Lotfi Bel-Hadj, président, fonds LBH développement
- Monsieur Éric Bernard, directeur de la stratégie, direction générale technique, Dassault aviation,
- Monsieur Frédéric Bernard, directeur général adjoint, UMC santé, prévoyance
- Monsieur Dominique Berry, directeur adjoint, département systèmes biologiques, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Corinne Borel, adjointe au directeur des sciences de la matière, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
- Monsieur Éric Bridot, directeur technique recherche et technologie, division Safran électronique, Sagem défense sécurité
- Jean-François Cervel, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
- François Chevoir, directeur adjoint, laboratoire Navier, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- Jérôme Coppalle, adjoint au sous-directeur de l'innovation, direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
- Madame Carole Couvert, présidente du groupe CFE-CGC, Conseil économique social et environnemental
- Patrick Crézé, directeur, adjoint au délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
- Véronique Debisschop, directrice de l'action régionale, de l'enseignement supérieur et de l'Europe, Institut national de la recherche agronomique (Inra)
- Hubert Duault, directeur général, Paris développement
- Olivier Fohanno, commissaire divisionnaire, chef de la mission de la politique de l'innovation et des partenariats technologiques, service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure, direction générale de la police nationale, ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
- Thomas Emmanuel Gérard, fondateur et gérant, SUSTENN
- Xavier Grison, responsable du pôle matériaux et composants, direction générale de l'armement, ministère de la défense et des anciens combattants
- Françoise Guégot, députée de Seine Maritime
- Gilbert Isoard, président de R3D3; directeur du collège des hautes études de l'environnement et du développement durable-Méditerranée (CHEDD-Méditerranée)
- Monsieur Joël Jacquet, délégué à la recherche et aux relations industrielles, campus de Metz, Supelec
- Romain Jeantet, professeur, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du

paysage, Agrocampus Ouest

- Amaury Jourdan, directeur technique, systèmes d'information et de communication, Thales Communications SA
- Madame Sacha Kallenbach, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
- Madame Azar Khalatbari, journaliste, chef de rubrique, département presse, Sciences et Avenir
- Krzysztof Kozlowski, directeur, Telekomunikacja Polska, Orange Labs (Pologne)
- Philippe Le Moing-Surzur, sous-directeur des études et des projets, direction des systèmes d'information et de communication, ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
- Madame Cécile Lestienne, directrice de la rédaction, Arts Magazine
- Hélène Lucas, chef du département de génétique et d'amélioration des plantes, Institut national de la recherche agronomique (Inra)
- Madame Sestna Machure, proviseure, lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois, académie de Versailles
- Arnaud Massip, administrateur adjoint, section des activités économiques du Conseil économique, social et environnemental
- Malika Meddahi, membre de l'équipe de coordination de l'opération du grand collisionneur de Hadrons (LHC), adjointe du chef de projet des injecteurs du LHC, Cern
- Nathaly Mermet, journaliste, correspondante, Biotech Info
- Catherine Moulin, directrice santé et environnement, SFR
- Jean-Pierre Pechmegre-Caminade, chargé de mission partenariats, direction générale, Synchrotron Soleil
- Éric Postaire, chargé de mission auprès des secrétaires perpétuels, Académie des sciences
- Monsieur Ramesh Pyndiah, responsable du département signal et communications, Telecom Bretagne
- Catherine Rabbe, adjointe au chef de programme Aval du cycle actuel, direction de l'énergie nucléaire, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
- Claire Rioux, inspecteur de l'éducation nationale, académie Orléans-Tours
- Anne Rizand, directrice régionale de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) pour les régions Auvergne-Limousin
- Walter Roest, responsable des secteurs géosciences et écosystèmes profonds, direction de la prospective et de la stratégie scientifique, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)
- Monsieur Stéphane Roy, adjoint au chef du service environnement et procédés innovants, BRGM
- Marc Soulas, chef de la division criminalistique, ingénierie et numérique, Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale, ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
- Jean-Michel Tanguy, directeur de projet, direction de la recherche et de l'innovation du Commissariat général au développement durable, ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
- Pietro Antonio Tataranni, vice président Global Medical Operations, Sanofi-Aventis
- Jean-Patrick Thiollet, chef du pôle rayonnement en charge des affaires publiques et des relations institutionnelles, Marine nationale, ministère de la défense et des anciens combattants
- Bruno Wiart, ingénieur en chef système, logiciel et systèmes d'information critiques, direction technique, Thales Alenia Space